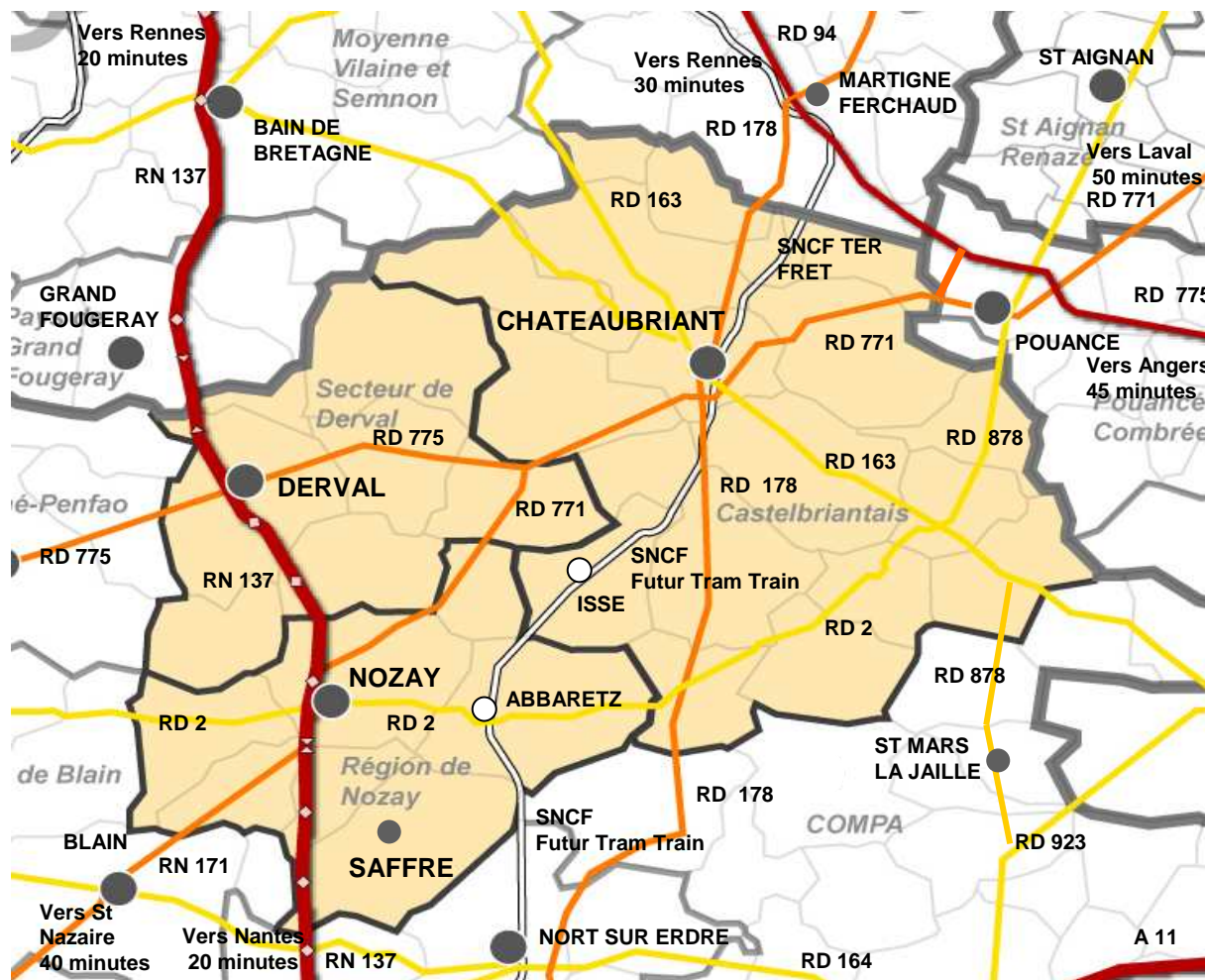


# PAYS DE CHATEAUBRIANT

## Syndicat Mixte

### Rapport d'activités 2010



# Sommaire

	Page
Editorial	3
1- Chiffres clefs du territoire	4
2- Organisation du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant »	5
3- Budget du Syndicat Mixte	7
4- Grands axes d'intervention du Syndicat Mixte	8
5- Actions menées par le Syndicat Mixte	9
6- Contrat Territorial Unique 2010-2013 avec le Conseil Régional des Pays de la Loire	13
7- Pôle d'Excellence Rurale n°1 2007-2010 « Pôle Technologique de l'Environnement »	15
8- Programme européen de soutien à l'innovation 2009-2013 « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale »	17
9- Actions menées par les associations de Pays partenaires	20
10- Schéma d'articulation des acteurs du Pays de Châteaubriant	24



Le Pays de Châteaubriant :  
territoire d'innovation économique durable  
Usine Sarval et parc éolien  
d'Issé St Vincent des Landes



Le futur tram train : nouveau lien entre Châteaubriant  
et les Communes du Pays via les stations d'Abbaretz et Issé  
et avec Nantes Métropole et sa périphérie à partir de 2013

## Editorial

Ce premier rapport d'activités du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » témoigne de l'avancée de la coopération entre les Communautés de Communes du Castelbriantais, du Secteur de Derval, et de la Région de Nozay, pour améliorer ensemble l'attractivité économique et la qualité de vie des 33 Communes de notre territoire.

La fusion de deux des quatre Communautés de Communes existant en 2002, et la création du nouveau Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » à l'échelle du territoire en 2003, ont constitué le socle d'une nouvelle solidarité active pour construire des projets ambitieux et fédérateurs tout en maîtrisant la dépense publique.

Cela a permis de signer un Contrat de Pays avec l'Etat dès décembre 2004, puis des Contrats de Territoire avec la Région et le Département en 2005, accordant des dotations financières bienvenues. Un nouveau partenariat avec les associations agissant à l'échelle du Pays de Châteaubriant a également été mis en place avec le Syndicat Mixte pour conforter leur action.

La création de la Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant, labellisée par l'Etat en 2006, a renforcé l'accompagnement des chercheurs d'emplois et des chefs d'entreprises, avec notamment l'ouverture d'une antenne à Derval, et le renforcement de celle de Nozay.

La labellisation « Pôle d'Excellence Rurale » par l'Etat d'une filière économique sur les bio ressources en 2007 a facilité plusieurs actions qui sont déjà opérationnelles ou vont se concrétiser en 2011 : nouvel atelier de l'entreprise Castel Viandes, unité industrielle de méthanisation Valdis à Issé et projet à Derval, réseau de chaleur et maison de l'innovation à Châteaubriant, plateforme bois énergie et projet de pôle environnement à Nozay.

Les nouveaux Contrats de Territoire signés en décembre 2009 et janvier 2010 avec le Département et la Région ont été l'occasion de poursuivre la programmation de projets accompagnant la croissance de notre population de 56 545 habitants avec une dotation d'aides financières de plus de 18 M€ sur 3 ans.

Une nouvelle convention LEADER accordant une dotation de 1,1 M€ de l'Union Européenne a été signée en avril 2010 pour accompagner l'expérimentation de projets pilotes.

Cette volonté permanente d'innovation pour anticiper les changements s'est traduite par une nouvelle convention avec l'Etat sur la période 2011-2014 afin que la Maison de l'Emploi accompagne les mutations économiques, et par une candidature sélectionnée par l'Etat au nouvel appel à projets « Pôle d'Excellence Rurale n°2 » accordant une dotation de 1,5 M€ pour réaliser 3 projets pilotes en faveur de la santé et de la qualité de vie : centre de remise en forme dans le futur espace aquatique à Châteaubriant, crèche halte-garderie à Derval, et maison de santé pluridisciplinaire à Nozay.

L'adhésion à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise (AURAN) validée le 4 juillet 2011, va permettre de bénéficier de l'expertise d'une équipe d'urbanistes qualifiés, et de la connaissance des bonnes pratiques via le réseau des 52 agences existant en France, pour préparer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) « rénové » prenant en compte les nouvelles dispositions introduites par le Grenelle de l'Environnement, suite à l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2009 fixant son périmètre d'étude.

Alain HUNAULT  
Président du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant »

# 1 – Chiffres clefs du territoire

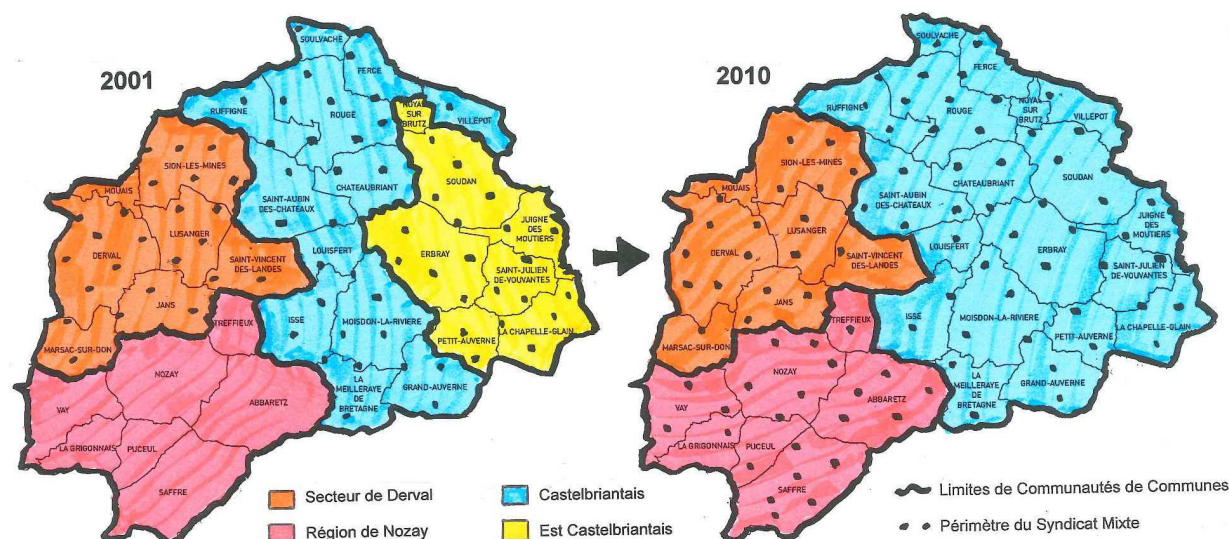
**33 Communes** représentant **56 545 habitants** en 2008 (+ 12 % depuis 1999).

1 157 km<sup>2</sup> (20 % de la Loire Atlantique) soit 48 habitants au km<sup>2</sup>.

**1 Ville Centre** : Châteaubriant (12 246 habitants en 2008), et **3 Communes de plus de 3 000 habitants** : Nozay (3 734), Saffré (3 426), et Derval (3 013).

**3 Communautés de Communes** : Castelbriantais (19 communes), Secteur de Derval (7 Communes), Région de Nozay (7 Communes), Région de Nozay (7 Communes) fédérées dans un **Syndicat Mixte**.

Evolution de l'organisation du territoire entre 2001 et 2010



**23 315 actifs ayant un emploi** résidant sur le territoire en 2007 (+ 16,54 % depuis 1999).

63 % des actifs ayant un emploi travaillant sur le territoire en 2006.

**19 054 emplois sur le territoire** en 2008 (+ 10,37 % depuis 1999), dont 30,28 % dans le commerce, les transports et les services divers, 28,81 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, 20,37 % dans l'industrie, 11,10 % dans l'agriculture, et 9,44 % dans la construction.

85 % des emplois occupés par des actifs résidant sur le territoire en 2006.

**26 428 logements** en 2008 (+ 11,79 % depuis 1999), dont 1 950 logements sociaux.

**4 555 établissements actifs** (y compris administration publique) au 31 décembre 2008.

Taux de chômage à 8,6 % au 4ème trimestre 2010 sur la zone d'emploi de Châteaubriant.

Evolution de la situation de l'emploi entre avril 2010 et avril 2011

Territoires	Demandes d'Emploi Fin de Mois				Offres d'Emploi évolution du cumul et nombre en avril 2011
	Catégorie A	Dont Longue Durée	Dont Moins de 25 ans	Catégories A B et C	
Département de Loire Atlantique	- 3,9 %	+ 7,5 %	- 12,5 %	+ 0,3 %	+ 12 % (9 325)
Pays de Châteaubriant	- 4,8 %	+ 17,2 %	- 12,7 %	+ 1,4 %	+ 22,4 % (202)
Communauté de Communes du Castelbriantais	- 8,6 %	+ 16,6 %	- 20,1 %	- 1,8 %	+ 43,4 % (152)
Communauté de Communes de la Région de Nozay	+ 2,9 %	+ 23,8 %	- 1,3 %	+ 7,4 %	- 15 % (34)
Communauté de Communes du Secteur de Derval	- 2,2 %	+ 12,2 %	- 4,7 %	+ 3,6 %	- 15,8% (16)

Source : Pôle Emploi

## 2 – Organisation du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant »

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a été créé par arrêté préfectoral du 13 janvier 2003 afin de faciliter le renforcement de la coopération entre les Communautés de Communes du Castelbriantais, du Secteur de Derval, et de la Région de Nozay.

Son objet est fixé en article 2 de ses statuts :

*« Le syndicat mixte « Le Pays de Châteaubriant » a pour objet de représenter le Pays – au sens de l'article 8 du décret du 20 septembre 2000 – pour la signature du contrat particulier qui concourt à son développement durable à partir des objectifs de la Charte de Pays, conformément au dixième alinéa de l'article 22 de la loi du 4 février 1995.*

*Les communautés de communes membres du Pays de Châteaubriant seront étroitement associées à la négociation du contrat et, s'il y a lieu, des conventions particulières qui seront soumis à l'approbation de leurs conseils communautaires ; elles assureront la maîtrise des opérations dans le cadre de leurs compétences respectives.*

*Le syndicat mixte « Le Pays de Châteaubriant » assurera la cohérence, la coordination, la négociation, le suivi, et l'évaluation des actions d'aménagement et de développement durable du territoire définies dans le contrat particulier, et s'il y a lieu, dans les conventions particulières. »*



Signature du Contrat de Pays avec M. Bernard BOUCAULT Préfet de Région  
le 23 décembre 2004

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical composé de douze délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

- Communauté de communes du Castelbriantais : 6 délégués titulaires + 2 suppléants
- Communauté de communes du Secteur de Derval : 3 délégués titulaires + 1 suppléant
- Communauté de communes de la Région de Nozay : 3 délégués titulaires + 1 suppléant

Le Comité Syndical règle par délibérations les affaires du syndicat. Il peut déléguer partie de ses fonctions au Président ou au Bureau dans le cadre des dispositions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.



Signature de la convention cadre Pôle d'Excellence Rurale n°1 avec M. le Préfet le 9 mars 2007 en présence de M. Christian ESTROSI, Ministre délégué à l'Aménagement du Territoire

Le Bureau du Syndicat Mixte comprend un Président et 3 Vice-Présidents :

Président : Alain HUNault, Maire de Châteaubriant, Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais

1<sup>er</sup> Vice-Président : Jean LOUËR, Maire de Derval, Président de la Communauté de Communes du Secteur de Derval

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Jacqueline SEGALen, Adjointe au Maire de Vay, Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Nozay

3<sup>ème</sup> Vice-Président : Georges GARNIER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Châteaubriant, Vice-Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais



3 Communautés de Communes renforçant leur coopération au sein du Pays de Châteaubriant

Le Syndicat Mixte emploie un animateur coordonnateur qui aide les élus dans leurs prises de décision avec l'appui des agents des 3 Communautés de Communes.

Les délégués du Syndicat Mixte se sont réunis à 7 reprises en 2010, lors de 4 Bureaux les 25 février, 16 mars, 27 septembre, 16 décembre, et 3 Comités Syndicaux les 9 mars, 25 mars, et 20 octobre 2010.

### 3 – Budget du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant »

Le budget du Syndicat Mixte comprend une section de fonctionnement, le portage des investissements étant assuré par les budgets des 3 Communautés de Communes membres.

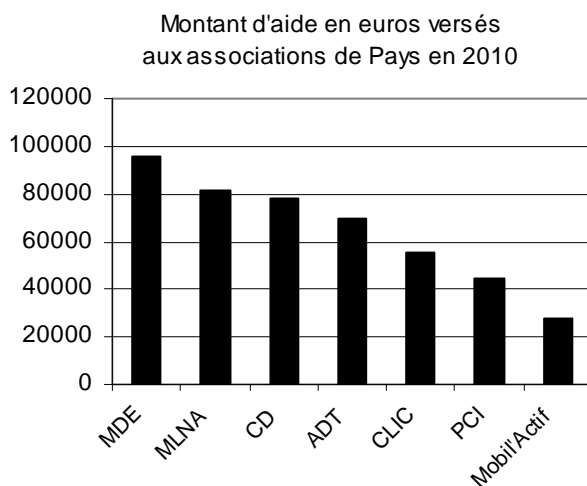
Ce budget est marqué par une volonté de mutualisation des moyens de fonctionnement afin de conjuguer **maîtrise de la dépense publique, souplesse et réactivité du service, et partenariat fort avec les acteurs publics et privés** du Pays de Châteaubriant.

A titre d'exemples, les élus qui siègent au Syndicat Mixte ne perçoivent pas d'indemnité, un seul agent est embauché par le Syndicat Mixte afin de privilégier la coordination des moyens humains existants des 3 Communautés de Communes, et les bureaux du Syndicat Mixte sont situés dans les mêmes locaux qu'une des 3 Communautés de Communes.

Le budget de fonctionnement réalisé en 2010 s'est élevé à 584 963,74 €.

81 % des dépenses ont été consacrées au partenariat avec **7 associations agissant à l'échelle du Pays de Châteaubriant** sur des champs d'intervention s'inscrivant dans les compétences des 3 Communautés de Communes :

- Accueil orientation des chercheurs d'emploi et salariés (Maison de l'Emploi)
- Accueil orientation des jeunes en insertion (Mission Locale Nord Atlantique)
- Aide aux échanges entre acteurs de la société civile (Conseil de Développement)
- Promotion et animation touristique (ADT)
- Accueil orientation des personnes âgées en situation de dépendance (CLIC)
- Aide aux créateurs d'entreprises (PCI)
- Aide à la mobilité des personnes à très faibles revenus en démarche d'insertion (Mobil'Actif Les Eaux Vives)



80 % des recettes (avant reprise d'excédent antérieur) ont été apportées par les 3 Communautés de Communes sur la base de la clef de répartition suivante :

- 50,86 % : Communauté de Communes du Castelbriantais
- 26,19 % : Communauté de Communes de la Région de Nozay
- 22,95 % : Communauté de Communes du Secteur de Derval

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a contribué à hauteur de 80 % au financement du poste de l'animateur coordonnateur dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire au titre de l'appui au chef de file du Contrat Territorial Unique du Pays de Châteaubriant. Le Conseil Général, cofinanceur du poste les années précédentes, s'est retiré en 2010.

## 4 – Grands axes d'intervention du Syndicat Mixte

L'année 2010 a été marquée principalement par 4 grands axes d'intervention du Syndicat Mixte :

### 1- Animation

- Accompagnement des 3 Pôles de Compétence du Pays (Economie, Santé, Infrastructures) et les Comités de Pilotage mis en place pour préparer, suivre et évaluer les études, les actions, et les appels à projets ;
- Accompagnement du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) composé de 9 élus et 9 acteurs économiques, sociaux, associatifs et culturels qui s'est réuni à deux reprises pour mettre en oeuvre le programme européen LEADER 2009-2015 ;
- Poursuite du partenariat avec les associations de Pays en prenant en compte l'évolution du territoire et de ses enjeux.

### 2- Action

- Préparation et suivi des 3 actions de Pays programmées dans le second Contrat Territorial Unique (CTU) 2009-2011 :
  - o Promotion économique du territoire ;
  - o Fonds reconversion formation (gestion déléguée) ;
  - o Fonds maintien des commerces par les Communes (gestion déléguée).
- Clôture et évaluation du programme d'actions du Pôle Technologique l'Environnement labellisé « Pôle d'Excellence Rurale 1 » sur la période 2007-2009 (dotation de 0,79 M€) :
  - o Filière bois énergie : chaufferies collectives de l'Hôpital de Nozay, plate forme de collecte, transformation et distribution de bois de la Région de Nozay ;
  - o Filière bio carburant : valorisation d'huiles végétales par la CUMA l'Essor de Treffieux à usage interne ;
  - o Filière de recyclage des déchets : plate forme de compostage Natrium Environnement (Péna Environnement et Tri Ouest Barbazanges) ;
  - o Plate-forme technologique d'essais et de prototypage en partenariat avec l'incubateur Atlanpole (Pays de la Loire), l'incubateur Emergys (Bretagne), et le CNAM.
- Préparation et suivi de la mise en oeuvre du programme européen de Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) 2009-2015 (dotation de 1,1 M€) ;
- Préparation et suivi de l'étude de trois Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), et du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Châteaubriant, en coordination avec un Plan Climat Energie Territorial (PCET).

### 3- Anticipation

- Préparation de la candidature à la deuxième vague du nouvel appel à projets « Pôle d'Excellence Rurale 2 » lancé par l'Etat avec un dépôt de dossier pour le 20 octobre 2010 (dotation potentielle de 1,5 M€).
- Préparation des candidatures à tout autre appel à projets lancé par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général pour lesquelles les 3 Communautés de Communes souhaitent répondre ensemble.

### 4- Suivi - Gestion des programmations

- Relais technique entre les Communes, Communautés de Communes et la Région pour l'attribution des aides (4,8 M€ de subventions régionales) aux 44 actions du second Contrat Territorial Unique 2009-2011 ;
- Suivi des conventions d'exécution 2009-2011 (13,5 M€ de subventions départementales) des 3 Communautés de Communes dans le cadre du contrat d'objectifs 2009-2014 du second Contrat de Territoire Départemental avec le Conseil Général ;
- Relais entre l'Etat (DRAAF, ASP), la Région, et le Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) pour le montage des dossiers de projets dans le cadre du programme européen LEADER 2009-2015.

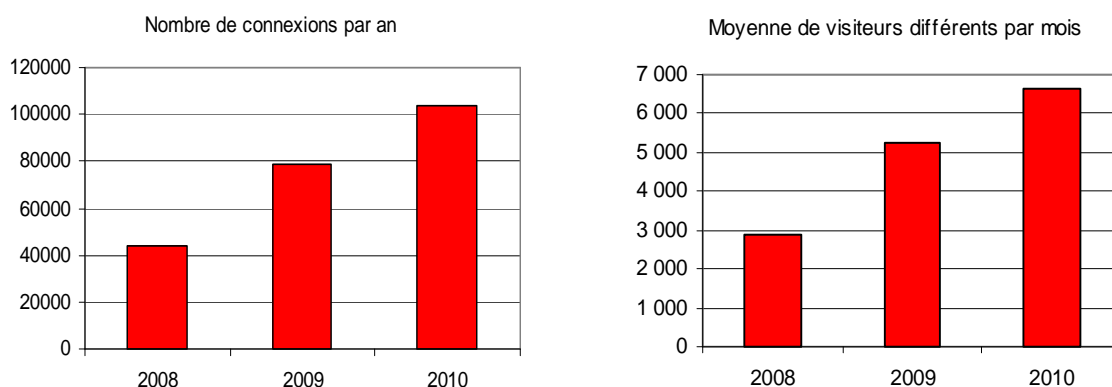
## 5 – Actions menées par le Syndicat Mixte

### 5-1- Promotion générale du territoire et information des habitants (site Internet portail) :

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses		Recettes SMPC	Dépenses		Recettes SMPC
1 841,84 € TTC		1 841,84 €	1 841,84 €		1 841,84 €

Actualisation et poursuite du développement du site Internet portail [www.pays-chateaubriant.fr](http://www.pays-chateaubriant.fr) comprenant 1 200 articles, 650 photos, et 790 documents téléchargeables au 31 décembre 2010.

103 979 connexions durant l'année 2010. Croissance de + 32 % entre 2009 et 2010.  
6 664 visiteurs différents chaque mois en 2010. Croissance de + 27 % entre 2009 et 2010.



Rubriques les plus visitées : actualités, services publics, commerces, accès et transport, évènements économiques et culturels, patrimoine touristique.

Site Internet conçu pour être actualisé par les associations partenaires et les Communautés de Communes du Pays (système d'administration permettant la mutualisation).

### 5-2- Promotion économique (Action n°1 du CTU) :

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC	Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC
20 000 € TTC	16 000 €	4 000 €	10 815,77 €	8 618,17€	2 163,15 €

Tenue d'un stand de promotion des 3 Communautés de Communes du Pays de Châteaubriant les 17 et 18 novembre 2010 dans la grande halle de la Cité des Congrès de Nantes dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition du Salon des Entrepreneurs du Grand Ouest.

15,75 m2 de surface de stand avec présentation des atouts du territoire articulée sur l'offre de terrains cessibles des zones d'activités économiques, sur les avancées du Pôle Technologique de l'Environnement, et les services à la population équivalent à ceux d'une ville de 50 000 habitants, avec mise en avant de l'offre de Châteaubriant et l'arrivée du tram train en 2013.

9 844 visiteurs (supérieur à l'édition 2008, et en léger retrait par rapport à l'édition 2009) dont les centres d'intérêt portent principalement sur la création et reprise d'entreprises, et la recherche d'affaires de représentants de sociétés de services.

### 5-3- Fonds reconversion formation (Action n°8 du CTU) :

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC	Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC
30 000 € TTC	24 000 €	6 000 €	6 240,66 €	0 €	1 248,3 €

Fonds en gestion déléguée destiné à aider les personnes licenciées pour motif économique par des entreprises situées sur le Pays de Châteaubriant qui ont mis en place une cellule de reclassement, et les personnes licenciées pour motif économique qui choisissent la Convention de Reclassement Personnalisé. Aide financière plafonnée à 50 % des frais de déplacement des personnes licenciées pour suivre des formations, des évaluations en milieu de travail, toute autre démarche préliminaire facilitant la réinsertion professionnelle, et autres frais connexes.

Trois entreprises ont porté candidature à ce fonds et ont conventionné en 2010 :

- Fonderie Mécanique Générale Castelbriantaise de Soudan : 42 personnes licenciées
- Team Plastique de Châteaubriant : 9 personnes licenciées
- Compagnie Laitière de Derval : 72 personnes licenciées

16 bénéficiaires du fonds en 2010 soit une moyenne de 390,04 € par personne.

21 % de personnes reclassées à l'issue de la période de suivi par la cellule de reclassement de la Fonderie Mécanique Générale Castelbriantaise (et réembauche de 13 personnes suite à reprise d'activité).

62 % de personnes reclassées à l'issue de la période de suivi par la cellule de reclassement de la Compagnie Laitière de Derval.

### 5-4- Fonds maintien des commerces par les communes (Action n°14 du CTU) :

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC	Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC
50 000 € TTC	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Projets à l'étude sur les Communes du Petit Auverné, Rougé, et Vay.

### 5-5- Ingénierie de coordination des projets du Pays (Action n°43 du CTU) :

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC	Dépenses	Recettes CTU	Recettes SMPC
67 000 €	53 600 €	13 400 €	64 321,02 €	51 279,30 €	12 864,20 €

Ingénierie de projet ayant pour objectif d'accompagner techniquement les élus en amont de leurs décisions, de suivre les fonds en gestion déléguée, de coordonner techniquement les réflexions, les concertations, et les études thématiques impactant les 3 Communautés de Communes du Pays, et d'assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) nouvelle génération suite à la promulgation de la loi de programme relative au Grenelle de l'Environnement le 3 août 2009, et suite à la refonte du code de l'urbanisme précisée dans la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II) promulguée le 12 juillet 2010.

Assistance à l'organisation des réunions du Syndicat Mixte : 4 bureaux les 25 février, 16 mars, 27 septembre, et 16 décembre, 3 comités syndicaux les 9, 25 mars, et 20 octobre 2010. 15 exposés de délibérations préparés pour décisions des élus.

Suivi technique et financier des 44 actions du Contrat Territorial Unique avec la Région, et de la convention LEADER avec l'Etat et l'Agence des Services et de Paiement.

Suivi technique et financier des 7 actions du programme de valorisation des bio ressources « Pôle Technologique de l'Environnement du Pays » labellisé « Pôle d'Excellence Rurale 2007-2010 » par l'Etat, et assistance à l'organisation du 5ème Comité de Pilotage le 12 octobre 2010.

Préparation des dossiers de candidature du « Plan territorial pilote pour la qualité de vie et la santé des habitants » à l'appel à projets « Pôle d'Excellence Rurale 2011-2015 » de l'Etat, et de la coopération transnationale et interterritoriale (Jeunes décrocheurs en Guinée et animation voie verte Châteaubriant Bain de Bretagne) à l'appel à projets « Coopération » du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

Assistance à l'étude d'élaboration des Programmes Locaux de l'Habitat du Castelbriantais, du Secteur de Derval, et de la Région de Nozay : appui à la rédaction du cahier des charges, à la consultation pour le choix des consultants, mise à plat des objectifs des documents d'urbanisme des 33 Communes, relais pour le recueil des données nécessaires au diagnostic, premier Comité de Pilotage le 24 septembre 2010.

Participation aux comités techniques d'élaboration des chartes d'orientation commerciale du Secteur de Derval et de la Région de Nozay préparatoires au Document d'Aménagement Commercial du SCOT du Pays de Châteaubriant, et au groupe de travail interSCOTs initié par le Conseil Général de Loire Atlantique pour croiser les objectifs des SCOTs sur quatre thèmes : les zones d'activités, les déplacements, l'urbanisme commercial, et les pôles d'emplois et de services.

Appui à l'ESAT « Ateliers de la Mée » pour la rédaction du cahier des charges de l'étude de faisabilité d'une recyclerie, le montage financier, et la consultation pour le choix des consultants.

#### **5-6- Etude du SCOT avec Plan Climat Energie Territorial :**

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	RecettesADEME	Recettes SMPC	Dépenses	RecettesADEME	Recettes SMPC
50 000 € TTC	10 000 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €

Attente des décrets d'application adaptant notamment les articles réglementaires du code de l'urbanisme suite à la promulgation de la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) le 12 juillet 2010.

Contacts préparatoires à l'adhésion à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise (AURAN) afin de bénéficier de son expertise et de sa connaissance des bonnes pratiques d'élaboration de SCOT via le réseau des 52 agences existant en France.

#### **5-7- Animation du plan de développement et fonctionnement du Groupe d'Action Locale :**

Budget prévisionnel			Budget réalisé		
Dépenses	RecettesFEADER	Recettes SMPC	Dépenses	RecettesFEADER	Recettes SMPC
48 082,54 €	26 445,40 €	21 637,14 €	48 082,54 €	25971,71 €	21 637,14 €

Ingénierie d'appui au Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale afin de mettre en œuvre le programme européen de Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) 2007-2013.

Cette ingénierie a trois objectifs stratégiques et opérationnels :

- Assurer une bonne communication sur la mise en œuvre du plan de développement pour qu'il participe pleinement à la stratégie globale de développement du Pays ;

- Animer le comité technique et accompagner le Président du Groupe d'Action Locale dans la conduite des séances du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale ;
- Garantir un circuit administratif des dossiers conforme aux règles administratives et financières.

29 actions candidates à l'aide européenne accompagnées dans le montage du dossier avant passage en Comité de Programmation.

11 actions bénéficiaires de l'aide européenne par décision de deux Comités de Programmation qui se sont tenus les 10 juin et 16 décembre 2010.

162 706,36 € de crédits du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) réservés.

35 réunions d'équipe organisées durant l'année, et un comité technique le 6 décembre 2010.

Accueil de deux délégations de 70 élus et acteurs économiques de territoires d'Europe Centrale : Tarnava Mica Balauseri Sovata (Roumanie) les 19 et 20 mars 2010, Moletu et Skuodas (Lituanie) le 24 août 2010.



Visite de la délégation de Roumanie en mars 2010 à Moisdon la Rivière



Promotion économique lors du Salon des Entrepreneurs en novembre 2010 à Nantes

## 6 – Contrat Territorial Unique 2010-2013 avec le Conseil Régional des Pays de la Loire

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a signé le 6 janvier 2010 un nouveau Contrat Territorial Unique avec le Conseil Régional des Pays de la Loire pour la réalisation de son projet de territoire.

Une dotation de 4 848 000 € du Conseil Régional des Pays de la Loire a été réservée pour accompagner le financement de projets structurants répondant aux attentes de la population et contribuant à favoriser le développement durable du territoire, et à renforcer l'intercommunalité.

44 actions représentant une dépense d'investissement et de fonctionnement de 22 567 878 € ont été inscrites dans ce contrat et bénéficient de l'aide régionale avec la répartition suivante :

- Economie et emploi : 2 252 166 € d'aide régionale (46 %)
- Environnement, énergie, transports : 765 356 € (16 %)
- Solidarités humaines et territoriales : 1 683 078 € (35 %)
- Ingénierie : 147 400 € (3 %)

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », en tant que chef de file du contrat, assure un rôle de fédérateur, de coordonnateur, et de mise en cohérence des initiatives locales, mais également d'animation, de mise en réseau et de conseil. C'est le relais privilégié de la Région auprès des maîtres d'ouvrages.

Il veille au bon avancement du programme d'actions, et notamment à ce que les opérations soient engagées dans les délais contractuels. Il s'assure que les dossiers sont complets avant leur transmission à la Région, au stade avant projet sommaire ou équivalent, en vue de leur présentation devant la Commission permanente du Conseil Régional.

Après réalisation des actions, il vérifie les justificatifs de dépenses et de paiements présentés par les maîtres d'ouvrage et les transmet à la Région en vue de leur mandatement. Enfin, il pilote la clôture du contrat et coordonne la production du rapport de solde et l'évaluation du programme.

En 2010, 21 actions ont été montées et transmises à La Région en vue de leur présentation en Commission Permanente qui a attribué une aide régionale de 1 156 388 €.

Actions montées transmises et aidées par la Région en 2010	Dotation attribuée
Promotion économique du territoire par le Syndicat Mixte	76 000 €
Aménagement du site de proximité de la Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant à Nozay par la Communauté de Communes de la Région de Nozay	90 000 €
Fonds reconversion formation pour les personnes licenciées par les entreprises du territoire, en gestion déléguée par le Syndicat Mixte	35 000 €
Aménagement d'un parking et de cheminements d'accès aux commerces et services de Fercé par la Commune de Fercé	148 500 €
Aménagement d'un parking à proximité des commerces et services de Rougé par la Commune de Rougé	21 375 €
Relance d'une épicerie dépôt de pain café à Fercé par la Commune de Fercé	16 000 €
Construction d'une nouvelle station d'assainissement à Erbray par la Commune d'Erbray	100 406 €
Construction d'une station d'assainissement à La Chapelle Glain par la Commune de La Chapelle Glain	67 340 €

Achèvement de la station d'assainissement de Noyal sur Brutz par la Commune de Noyal sur Brutz	13 358 €
Mise à niveau et restructuration de la station d'assainissement de Rougé par la Commune de Rougé	8 431 €
Création d'un centre d'interprétation du patrimoine autour de la thématique du schiste dans un site classé monument historique à Nozay (étude, aménagement, 1 <sup>ère</sup> tranche) par l'ASPHAN	34 500 €
Équipement de la Maison Huard, espace muséographique, mémoriel, scientifique et pédagogique à Châteaubriant par l'association Huard Burzudus	6 474 €
Festival Théâtre au Pays de la Mée 2010 par l'association « Théâtre au Pays de la Mée »	5 000 €
Construction d'une salle multifonctions à Issé par la Commune d'Issé	144 158 €
Construction de vestiaires pour le terrain de football à Moisdon la Rivière par la Commune de Moisdon la Rivière	43 006 €
Acquisition d'un bâtiment pour un futur espace de services intercommunaux à Fercé par la Commune de Fercé	43 750 €
Aménagement d'une salle de loisirs en salle multifonctions à la Chapelle Glain par la Commune de La Chapelle Glain	37 500 €
Construction d'une salle multifonctions avec accueil périscolaire et CLSH à la Meilleraye de Bretagne par la Commune de La Meilleraye de Bretagne	93 440 €
Construction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire à Saint Aubin des Châteaux par la Commune de Saint Aubin des Châteaux	24 750 €
Ingénierie de coordination des projets du Pays	136 200 €
Développement de la démocratie participative en améliorant la lisibilité et la visibilité du Conseil de Développement du Pays	11 200 €



Exposition de la Maison Huard à Châteaubriant

## 7 – Pôle d'Excellence Rurale n°1 dénommé « Pôle Technologique de l'Environnement »

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a obtenu fin 2006 le label « Pôle d'Excellence Rurale » pour la réalisation d'un programme de valorisation économique de ses bio ressources.

Une dotation de 790 000 € de l'Etat (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) a été réservée par convention cadre signée le 9 mars 2007 pour accompagner le financement des projets s'inscrivant dans ce programme.

Cette démarche des Pôles d'Excellence Rurale a été lancée par l'Etat pour aider les territoires ruraux qui innovent pour améliorer leur compétitivité et leur attractivité. Elle a été l'occasion d'accompagner les chefs d'entreprise réunis au sein de l'Association de Développement Interentreprises de la Région de Châteaubriant (ADIC) dans leur volonté de diversifier leurs activités dans le nouveau secteur de la croissance verte.

Les 3 Communautés de Communes réunies au sein du Syndicat Mixte ont financé la réalisation d'une étude en 2006 qui a permis d'identifier tous les gisements de ressources du Pays de Châteaubriant valorisables économiquement et établir un programme d'actions portées par les entreprises ou les collectivités qui a candidaté à l'aide du Pôle d'Excellence Rurale.



Chaufferie collective bois à Châteaubriant



Centrale de méthanisation Valdis à Issé

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a pour rôle d'organiser un Comité de Pilotage qui a pour mission de :

- s'assurer de la bonne coordination et réalisation des opérations ;
- fournir de manière régulière, et au moins une fois par an sous forme d'un bilan, des éléments sur l'avancement physique et financier de chacune des opérations inscrites dans le programme ;
- proposer au besoin de reventiler la somme affectée entre les différentes opérations, sous réserve que cela n'affecte ni l'équilibre du projet, ni ne compromette le calendrier de sa réalisation, et que les taux de subvention restent compatibles avec les règles financières en vigueur ;
- susciter la promotion des activités développées dans le cadre du pôle
- organiser le suivi de l'impact emploi, en y associant si nécessaire le service public de l'emploi
- veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle des impacts du dispositif, conformément aux engagements pris lors du dépôt du projet et à réaliser au terme des trois années une évaluation finale.

Le Comité de Pilotage « Pôle d'Excellence Rurale » chargé d'émettre un avis sur les projets et de suivre leur mise en œuvre s'est réuni le 12 octobre 2010 pour procéder à la dernière ventilation des crédits selon la maquette financière suivante :

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Montants en € HT							
		Programme labellisé mars 2007		Ajustement n°1 décembre 2008		Ajustement n°2 juillet 2009		Ajustement n°3 final décembre 2010	
		Coût prévu	Aide PER	Coût prévu	PER	Coût total	PER	Coût total	PER
<b>Valorisation des bio déchets</b>		<b>8 070 000</b>	<b>260 929</b>	<b>657 380</b>	<b>216 900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>899 267</b>	<b>178 483</b>
<b>Station de démonstration méthanisation ferme expérimentale de Derval</b>	Chambre Agriculture de Loire Atlantique	150 000	39 500	Report	0	Report	0	Report	0
<b>Valorisation des co-produits et graisses animales de Castel Viandes</b>	Entreprise Castel Viandes	7 920 000	221 429	657 380	216 900	Report	0	899 267	178 483
<b>Bois énergie</b>		<b>1 060 000</b>	<b>201 259</b>	<b>737 700</b>	<b>206 995</b>	<b>737 700</b>	<b>206 995</b>	<b>1 786 012</b>	<b>206 995</b>
<b>Création d'une plate forme multiservices</b>	Com Com Région de Nozay + SEM ENEE	450 000	117 315	450 000	148 500	450 000	148 500	1 498 312	148 500
<b>Equipement en chaudières collectives</b>	Hôpital Local de Nozay	610 000	83 944	287 700	58 495	287 700	58 495	287 700	58 495
<b>Bio carburants</b>		<b>240 000</b>	<b>28 440</b>	<b>55 000</b>	<b>8 000</b>	<b>26 452</b>	<b>8 000</b>	<b>26 452</b>	<b>8 000</b>
<b>Unités de trituration d'oléagineux</b>	CUMA L'Essor de Treffieux	240 000	28 440	55 000	8 000	26 452	8 000	26 452	8 000
<b>Recyclage des déchets</b>		<b>550 000</b>	<b>143 385</b>	<b>3 782 853</b>	<b>160 105</b>	<b>3 782 853</b>	<b>377 005</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Plate forme de compostage déchets verts et autres déchets</b>	Entreprise Natrium Environnement	550 000	143 385	3 782 853	160 105	3 782 853	377 005	Report	0
<b>Recherche et création d'activités</b>		<b>598 340</b>	<b>155 987</b>	<b>600 000</b>	<b>198 000</b>	<b>600 000</b>	<b>198 000</b>	<b>601 938</b>	<b>198 000</b>
<b>Incubateur Pépinière d'éco entreprises</b>	Com Com Castelbriant ais	598 340	155 987	600 000	198 000	600 000	198 000	601 938	198 000
<b>Total général</b>		<b>10 518 340</b>	<b>790 000</b>	<b>5 832 933</b>	<b>790 000</b>	<b>5 147 005</b>	<b>790 000</b>	<b>3 313 669</b>	<b>591 478</b>

Au-delà de cette maquette financière, plusieurs autres projets ont été lancés ou sont en préparation dans le cadre des échanges entre industriels, agriculteurs, et collectivités, conduisant à combiner des investissements s'inscrivant dans les objectifs du Pôle Technologique de l'Environnement du Pays de Châteaubriant.

Parmi les plus importants et les plus avancés peuvent être cités, la chaufferie bois collective avec réseau de chaleur qui est en cours de construction sur la Ville de Châteaubriant par la société Cofely GDF Suez (6,1 M€ d'investissements), et la centrale bioénergie Valdis de méthanisation qui va être construite sur le site de Grand'Landes à Issé (10 M€ d'investissements estimés). Ces opérations ont également bénéficié d'une aide de l'Etat via son Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

L'effet levier du label « Pôle d'Excellence Rurale » est donc confirmé avec plus de 19 M€ d'investissements à venir, et une mobilisation accrue de l'aide de l'Etat conformément aux objectifs affichés lors du Grenelle de l'Environnement.

## 8 – Programme européen de soutien à l'innovation « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale »

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a obtenu en 2009 le label « Groupe d'Action Locale » par l'Etat pour mettre en œuvre un programme européen de soutien à l'innovation rurale portant sur l'économie durable, la santé, la culture, le tourisme, le lien social et la coopération.

Une dotation de 1 100 000 € de l'Union Européenne (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) a été réservée par convention signée le 13 avril 2010 pour accompagner le financement des projets s'inscrivant dans ce programme sur la période 2009-2013.

Actions du plan de développement du Pays de Châteaubriant	Dotation réservée
Encourager l'innovation durable, faciliter les parcours de vie des entreprises, et sensibiliser les particuliers	559 200 €
Mener un plan territorial pilote pour la qualité de vie et la santé des habitants	
Accueillir les nouveaux habitants, notamment les salariés, et favoriser le lien social	
Encourager le développement personnel et culturel	
Promouvoir et mettre en valeur le patrimoine et les manifestations culturelles	150 000 €
Développer des activités touristiques « durables »	80 000 €
Former et informer les acteurs locaux	80 000 €
Conforter une ouverture du Pays à des nouvelles coopérations avec des territoires organisés	10 800 €
Animer le plan de développement LEADER et assurer le fonctionnement du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale	220 000 €

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », en tant que porteur du Groupe d'Action Locale (GAL), assure les missions suivantes :

- communiquer sur les actions soutenues dans le cadre du programme européen, et animer le territoire pour faire émerger de nouvelles expérimentations ;
- accompagner les porteurs de projet et les aider, le cas échéant, à monter leur projet et à remplir leur dossier de demande de subvention ;
- recevoir les dossiers de demande d'aide, et vérifier la présence des pièces et saisir la date de dépôt du dossier dans le logiciel informatique Osiris ;
- renseigner les informations dans le logiciel informatique Osiris, et répondre à toute demande d'information ou de documents des services de l'autorité de gestion ou de l'organisme payeur ;
- éditer l'accusé de réception du dossier complet ou la liste des pièces complémentaires à fournir si le dossier n'est pas complet, et les transmettre au maître d'ouvrage ;
- transmettre le dossier complet au service d'appui de proximité de l'Etat dans un délai indicatif maximal de 15 jours à compter de la date d'émission de l'accusé de réception de dossier complet ;
- réunir, le cas échéant, un comité technique des co-financeurs ou tout autre comité jugé opportun ;
- préparer le Comité de Programmation du GAL chargé d'émettre un avis sur les projets et en transmettre le compte-rendu dans un délai indicatif d'un mois au service d'appui de proximité de l'Etat ;
- accompagner le porteur de projet pour la constitution du dossier de demande de paiement ;

- transmettre le dossier de demande de paiement au service d'appui de proximité de l'Etat après avoir saisi les informations dans le logiciel informatique Osiris.

Le Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Châteaubriant s'est réuni les 10 juin et 16 décembre 2010. Composé de 18 membres, 9 acteurs privés et 9 élus, il a émis un avis favorable à l'attribution d'une aide européenne de 162 706,36 € aux 11 projets suivants :

**Maison Huard espace muséographique mémoriel scientifique et pédagogique :**  
Aménagement d'une exposition sur l'histoire de l'entreprise de machinisme agricole Huard, fleuron de l'industrie du Pays de Châteaubriant avec vitrines, maquette, écran vidéo. 244 visiteurs payants en 2010. Aide FEADER réservée : 7 912,66 €

**Festival de poésie Poiesis 2010 associant littérature et arts de Châteaubriant :**  
Du 28 au 30 mai 2010, la 3ème édition du festival a accueilli des auteurs, éditeurs, relieurs et libraires dans le jardin des remparts avec deux soirées lecture concert sous une yourte et une création artistique installée sous le marché couvert. Aide FEADER réservée : 7 284,52 €.

**Festival de musiques actuelles Festi Roc 2010 de St Aubin des Châteaux :**  
Le 13 juillet 2010, la 5ème édition du plus important festival de musiques actuelles du Pays de Châteaubriant a accueilli 4 753 visiteurs avec une tête d'affiche internationale et édition d'un livret de promotion ouvert aux festivals du territoire. Aide FEADER réservée : 8 677,76 €

**Expositions 2009-2010 de la galerie d'art singulier Hang Art de Saffré :**  
D'octobre 2009 à décembre 2010, 3 expositions sur 8 artistes femmes, l'art « cabossé » réalisé notamment par des personnes « handicapées » et des peintures aborigènes ont été proposées gratuitement au public dans la galerie de 150 m<sup>2</sup>. Aide FEADER réservée : 11 608,18 €.

**Création d'un orchestre symphonique au Conservatoire de Châteaubriant :**  
Une formation hebdomadaire de 6 h 30 d'enseignement des bases de la pratique orchestrale est organisée pour créer un orchestre composé de 20 musiciens : 12 cordes, 2 flûtes traversières, 2 clarinettes, 2 trompettes et 2 percussions. Aide FEADER réservée : 15 005,03 €.

**Création d'une classe de maître (master class) pour une chorale d'enfants :**  
Une formation hebdomadaire de 2 h de chant vocal est organisée avec acquisition d'un piano pour créer une chorale composée de 40 enfants dont 14 de niveau CM1-2 et 25 de 6ème à 3ème, complétés de 16 voix de ténors et basses. Aide FEADER réservée : 33 728,92 €.

**Acquisition d'un planétarium mobile de sensibilisation à l'astronomie :**  
L'équipement est composé d'un projecteur astronomique et d'une coupole gonflable de 5 mètres de diamètre avec ventilateur et caisse de transport. Il est mis à disposition de l'association Castel Astro qui organise les animations. Aide FEADER réservée : 10 999,45 €.

**Salon des Fourrages et des Initiatives Rurales (SAFIR) 2009 :**  
Les 3, 4 et 5 septembre 2009, 28 000 visiteurs ont pu découvrir à Treffieux des conférences et expositions avec évaluation des émissions de gaz à effet de serre et du potentiel des énergies renouvelables du Pays de Châteaubriant. Aide FEADER réservée : 22 592,42 €.

**Salon de l'Habitat Environnemental et des Energies Renouvelables Castelbriantais :**  
Du 23 au 28 mars 2010, 5 000 visiteurs ont pu découvrir la 2ème édition du salon comprenant expositions ludiques pour les enfants, conseils pour les particuliers et vitrine commerciale pour les artisans du bâtiment et les banques. Aide FEADER réservée : 36 123,30 € (sous réserve de l'instruction du premier salon par l'Etat).

**Création d'un parcours permanent d'orientation sur la Mine d'Abbaretz :**  
Ce parcours composé de 35 bornes en bois et d'un panneau avec carte générale permet de s'initier à la lecture de carte topographique avec une boussole et de pratiquer la courses au score sur les multiples dénivelés du terril et autour du lac. Aide FEADER réservée : 4 386,24 €.

**Création d'une passerelle pour un sentier de randonnée à Moisdon la Rivière :**  
La passerelle d'une longueur de 13 mètres et d'une largeur de 1,5 mètres conçue en pin traité autoclave et posée sur des assises béton traverse la rivière du Don au lieu-dit Farinel afin de relier le bourg de Moisdon au site des Forges à pied. Aide FEADER réservée : 4 387,88 €.



Festi Roc 2010 de St Aubin des Châteaux



Exposition d'art singulier Hang Art de Saffré



Planétarium mobile du Castelbriantais

## 9 – Actions menées par les Associations de Pays partenaires

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » accorde une subvention à 7 Associations agissant à l'échelle du territoire pour les aider à mener leur programme d'actions.

### 9-1- Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant

Bénéficiaires des services de l'association : adultes en insertion, entreprises en recrutement  
Effectif : 8,75 Equivalents Temps Plein (ETP) dont 6,35 directs et 2,4 mis à disposition  
Budget Prévisionnel 2010 : 497 712,34 €  
Dotation accordée par le Syndicat Mixte : 95 360,34 €

Principaux résultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

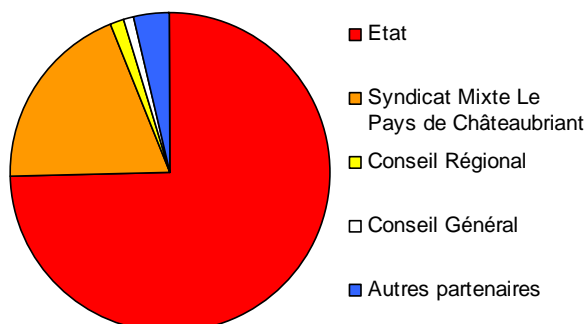
- 622 adultes ayant eu un échange formalisé par au moins un entretien avec un conseiller dont 188 sur Châteaubriant, 226 sur Derval, 209 sur Nozay
- 830 jeunes ou adultes ayant suivi une sensibilisation sur les ateliers cyberbase dont 411 sur Châteaubriant, 221 sur Derval, 198 sur Nozay
- 426 jeunes ou adultes ayant suivi un atelier look et bien être
- 48 dossiers candidats aux prêts d'honneur montés pour passage en comité d'agrément PCI
- 5 notes de conjoncture et de diagnostic produites par l'observatoire
- 6 085 connexions sur 12 mois sur le site Internet
- 308 visiteurs différents par mois sur le site Internet



3 sites d'accueil de proximité de la Maison de l'Emploi à Châteaubriant, Derval, et Nozay

La Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant bénéficie d'un appui financier majeur de l'Etat qui a apporté 74,5 % des recettes de fonctionnement en 2010.

Financement de la Maison de l'Emploi en 2010



## 9-2- Mission Locale Nord Atlantique

Bénéficiaires des services de l'association : jeunes de moins de 26 ans en insertion

Effectif : 7,11 ETP (dédié au Pays)

Budget Prévisionnel 2010 : 602 416 € (y compris Région de Blain et Erdre et Gesvres)

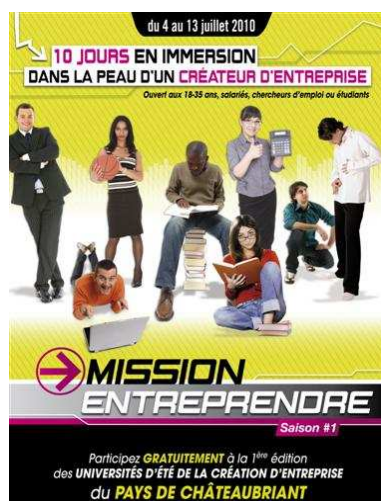
Dotation accordée par le Syndicat Mixte : 81 407,94 € (y compris Fonds d'Aide aux Jeunes)

Principaux résultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 899 jeunes ayant eu un échange formalisé par au moins un entretien avec un conseiller
- 631 jeunes inscrits dans un parcours d'accompagnement dont :
  - 154 en Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)
  - 57 en Contrat de Soutien à l'Autonomie de Jeunes (CSAJ)
  - 59 en Programme d'Initiative Entreprise (PIE)
  - 219 en Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
  - 142 jeunes bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
    - Dont 45 jeunes dont la demande a été faite par la MLNA
- 378 jeunes insérés dont :
  - 239 \* jeunes dotés d'un CDD
  - 41\* jeunes dotés d'un CDI
  - \* un jeune n'est comptabilisé qu'une seule fois s'il a bénéficié de plusieurs contrats de même type dans l'année
  - 61 jeunes dotés d'un Contrat Aidé
  - 37 jeunes en formation en Alternance

Plus de 10 000 connexions sur 12 mois sur le site Internet

Plus de 20 000 pages vues



## 9-3- Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant

Bénéficiaires des services de l'association : Responsables d'associations, chefs d'entreprises, représentants de salariés, élus

Effectif : 1,1 ETP

Budget Prévisionnel 2010 : 63 022,98 €

Dotation accordée par le Syndicat Mixte : 30 226,75 €

Principaux résultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 5 conférences débats (350 participants cumulés)
- 1 rapport d'étude (démographie)
- 1 lettre d'information
- 13 182 connexions sur 12 mois sur le site Internet
- 1 000 visiteurs différents par mois sur le site Internet

Mise à disposition de 2 collaborateurs au Syndicat Mixte pour l'appui au Groupe d'Action Locale pour le **programme européen de soutien à l'innovation LEADER**

Bénéficiaires : porteurs de projets candidats au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Effectif : 1,5 ETP

Budget Prévisionnel 2010 : 55 384,00 €

Dotation accordée par le Syndicat Mixte : 24 922,80 €

Principaux résultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 29 dossiers de candidature à l'aide européenne accompagnés
- 11 dossiers de projets examinés favorablement
- 162 706,36 € de crédits européens réservés pour l'engagement suite à convention
- Services et actualités LEADER mutualisés sur le site Internet du Syndicat Mixte du Pays



#### 9-4- Association de Développement Touristique du Pays de Châteaubriant

Bénéficiaires des services de l'association : Hôteliers restaurateurs propriétaires de gîtes chambres d'hôtes, OTSI, Associations, Communes et Communautés de Communes

Effectif : 2,8 ETP

Budget Prévisionnel 2010 : 179 718,00 €

Dotation accordée par le Syndicat Mixte : 69 772,82 €

Principaux résultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 11 porteurs de projets d'hébergement accompagnés
- 1 guide de promotion de 127 acteurs du tourisme édité en 13 000 exemplaires
- 3 livrets de promotion de 632 animations édités en 20 000 exemplaires
- Actualisation des circuits de randonnée pédestre de la CCSD et de la CCRN (440 km)
- 2 éducateurs de 5 personnes accueillies sur le Pays
- 90 942 connexions sur 12 mois sur le site Internet
- 5 107 visiteurs différents par mois sur le site Internet



## 9-5- Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique

B n ficiaires des services de l'association : Personnes  g es de plus de 60 ans en risque de d pendance

Effectif : 2,75 ETP

Budget Pr visionnel 2010 : 133 595,36  

Dotation accord e par le Syndicat Mixte : 55 384,00  

Principaux r sultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 414 personnes  g es aid es
- 574 demandes dont :
  - 323 demandes d'information, orientation
  - 94 demandes d' valuation sans prise en charge
  - 157 demandes de prise en charge
- 185 visites   domicile
- Services et actualit s du CLIC mutualis s sur le site Internet du Syndicat Mixte du Pays



## 9-6- Pays de Chateaubriant Initiative

B n ficiaires des services de l'association : Cr ateurs d'entreprises

Effectif : 1,5 ETP

Budget Pr visionnel 2010 : 143 581,00  

Dotation accord e par le Syndicat Mixte : 44 720,78  

Principaux r sultats en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 44 cr ateurs d'entreprises aid s par des pr ts d'honneurs
- 11,5 emplois salari s des cr ateurs g n r s
- 268 700 euros de pr ts d'honneur accord s (*primo accueil, et ateliers assur s par la CCI*)
- 12 petits d jeuners des cr ateurs organis s
- 601 connexions sur 12 mois sur le site Internet
- 36 visiteurs diff rents par mois

## 9-7- Mobil'Actif service de l'association Les Eaux Vives

B n ficiaires des services de l'association : Habitants sans moyen de d placement

Effectif : 2,85 ETP

Budget Pr visionnel 2010 : 123 605,00  

Dotation accord e par le Syndicat Mixte : 28 007,30  

Principal r sultat en 2010 sur les 33 Communes du Pays :

- 61 habitants b n ficiaires des v hicules et deux roues en location   tarif mod r 

# 10 – Schéma d'articulation des acteurs du Pays de Châteaubriant

